

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 45 (1957)

Heft: 850

Artikel: Les groupements féminins se préoccupent de l'organisation volontaire de la protection des civils

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-269022>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

...A GENÈVE



PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38
GENÈVE Téléphone 25 95 93

Une belle situation,
un bon métier avec

La sténotypie Grandjean
en toutes langues

ÉCOLE G. BURKLEN à Genève
Vieux-Collège 9 Tél. 25 89 33
Secrétariat - Dactylographie
Prise de discours - Séance de
conseils - Enseignement

**DRUGERIE
DU MOLARD**

L'iponez PLACE DU MOLARD 3

le linge beau et durable s'achète à

LA LINIÈRE
3, RUE DU RHÔNE, GENÈVE

Linge de maison

Même un budget limité permet
d'acquiescer un trousseau de qualité

**BOULANGERIE - PATISSERIE
ROBERT**

EAUX-VIVES 16 GENÈVE

BAWMANN-JEANNERET
49 RUE DU STAND - 3 Bf. GEORGES FAVON

PAPETERIE
FOURNITURES ET
MEUBLES DE BUREAU

BROSSERIE W. SCHUBNELL
Brosserie pour la toilette et le ménage
6, rue Winkelried - Genève - Tél. 32 20 73

**MEUBLES EN JONC
VANNERIE
A. PEIRY**
Parasols - Parapluies - Maroquinerie
Réparations soignées
7, avenue Picot-de-Rochemont - Tél. 36 87 35

LA MAISON DU THÉ
Importe directement ses réputés 4, Tour de l'Île - Genève
DIXON'S CEYLON TEAS Service à domicile
Téléphone 24 99 28

ÉCOLE MÉNAGÈRE CATHOLIQUE
pour jeunes filles de 13 à 15 ans
Culture générale
Orientation professionnelle
25 bis, boulevard Georges-Favon 1er étage
Le matin tél. 25 01 47 (Sacré-Cœur) Mlle Pillet

RACHETER, L'HUILLIER & CIE.

ARTICLES DE MÉNAGE
QUINCAILLERIE - OUTILLAGE

Chantepoulet 25 Téléphone. 32 90 28

Les groupements féminins se préoccupent de l'organisation volontaire de la protection des civils

A Lausanne, le Suffrage

Pour sa séance mensuelle du 24 mai, sous la présidence de Mlle A. Quinche, avocate, la section de Lausanne du Suffrage féminin a fait appel à MM. E. Fischer, président de la section vaudoise de l'Union suisse pour la protection civile, et R. Parisod, chef du service administratif de la police lausannoise, préposé à la protection antiaérienne de la ville de Lausanne, pour exposer le problème de la protection des civils.

M. E. Fischer précisa qu'on ne peut encore apporter des renseignements pratiques et concrets; il ne faut rien précipiter mais attendre, et préparer soigneusement le travail; l'arrêté fédéral de 1934, qui est désuet, sera remplacé par un nouvel arrêté. Dans l'intervalle, les contacts se poursuivent entre les chefs de services responsables, et les associations féminines suisses et l'Union suisse pour la protection civile, entre le Cartel des associations féminines vaudoises, l'Union des sociétés féminines lausannoises, M. Louis Guisan, conseiller d'Etat, ses chefs de service. Une chose est certaine, c'est la difficulté de retenir l'attention du grand public sur un péril lointain, mais qui pourrait se rapprocher. C'est pourquoi il faudra tout faire pour se préparer.

Il appartenait à M. R. Parisod d'apporter des renseignements pratiques, d'indiquer aux femmes ce que seront leurs tâches, les mêmes que celles qui avaient été minutieusement préparées, en 1940, par le Service civil des femmes, sous la présidence de Mlle Heubi. Les maîtresses de maison, les mères, dans leurs foyers, garderont d'abord tout leur sang-froid, s'occuperont des enfants, recueilleront les enfants errants, les nourriront, les vêtiront, si besoin est; munies de la pompe à seau qui se trouve encore dans quelques galeries — le temps ne doit pas avoir amélioré leur fonctionnement, qui a toujours été précaire — elles s'efforceront d'éteindre tout commencement d'incendie. Il faudra donner les premiers soins aux blessés, s'occuper des vieillards et avant tout lutter contre la panique; on aura besoin de téléphonistes pour le service d'alarme, de secrétaires, d'observatrices, de femmes pour travailler dans les centres d'accueil, tout cela en collaboration avec les S.C.F., les organismes existants, les Samaritains et les Samaritaines. Des cours pratiques et rapides seront donnés. M. Parisod a recommandé à celles qui possèdent encore leur masque à gaz de le faire contrôler à la direction de la Police.

Intéressante séance, qui a permis de voir un peu plus clair dans les tâches futures qui s'imposent aux femmes. S. B.

Organisation internationale de protection civile

Le Comité international des « LIEUX DE GENÈVE », organisation internationale de protection civile, a tenu dernièrement sa séance sous la présidence de M. Edmond Fatio, architecte, et en présence de MM. de Senarclens, Conseiller d'Etat, Dr Ferrero, Dr Maystre, Tapernoux, Chauvet, etc.

Le Comité a procédé à l'examen du rapport du Secrétaire général, M. Bodi, concernant l'activité de l'organisation depuis la Conférence internationale de Florence, conférence qui a contribué à un accroissement important des relations de travail avec de nombreuses organisations nationales de protection civile. Échanges de renseignements techniques, permettent d'entreprendre des études en commun et contribuent à créer un mouvement général d'opinion auprès du public.

La question de l'élargissement du Comité international a été en suite abordée, de même que celle de la création d'un « Fonds LIEUX

A Genève, le Centre de liaison

La protection des établissements, entreprises et installations d'intérêt public est assurée, en cas de sinistre, par une équipe compétente, sous la direction du chef même de l'établissement, en temps de paix comme en temps de guerre. La protection en temps de paix s'avère indispensable et l'on a intérêt à profiter de cette période de prospérité économique pour se procurer un équipement moderne et procéder à des exercices pratiques d'utilisation, afin d'être prêt à tout événement.

C'est ce qu'a affirmé M. J. Chevalier, ingénieur, des Services industriels lors d'une séance à l'Université, le mercredi 12 juin.

Un nombreux public, convié par l'Université ouvrière, que préside M. Berenstein, et le Centre de liaison de sociétés féminines genevoises, l'écoula avec un vif intérêt, assista encore à la projection d'un film sur la protection d'une entreprise et à des exercices pratiques de sauvetages de blessés, par une colonne de samaritains ouvriers, qui opéra avec ordre, rapidité et compétence.

Si la protection des établissements nécessaires à l'existence de la collectivité est indispensable, la protection des maisons d'habitation l'est-elle moins? — Certes non, puisque c'est là que nous vivons, nous et notre famille. La démonstration en avait été apportée, le mercredi 5 juin, dans une conférence précédente, organisée par les mêmes sociétés. M. Moret avait indiqué comment il faut s'organiser dès aujourd'hui, et M. Nicati après avoir montré comment s'articulent les divers services de protection civile, avait projeté un film sur la protection d'un immeuble.

Film extrêmement instructif, où l'on pouvait noter les divers instruments que l'on devrait toujours avoir à portée dans la maison que l'on habite: pics, pelles, sable, tuyaux, etc., mais surtout ce remarquable seau-pompe — perfectionné je crois — qui, dans un ménage peut servir à toutes fins et que la ménagère trouvera fort pratique pour arroser, laver à l'extérieur des surfaces difficiles à atteindre, vitres, contrevents, voitures, meubles de jardin... ou noyer un petit foyer d'incendie.

N'arrive-t-il pas, dans la vie de tous les jours, que l'on doive faire face à des accidents imprévus? Devrez-vous toujours assister impuissantes, sans pouvoir porter secours à ceux qui en ont besoin, en attendant le spécialiste: médecin, infirmière, pompier? Votre incompétence vous empêchera-t-elle toujours d'aider autrui, laissant perdre des minutes souvent précieuses?

Non. Les deux séances du 5 et du 12 juin ont démontré que la population en général, et les femmes en particulier, ont intérêt à suivre dès l'automne, les cours accélérés de premiers secours, donnés par les Samaritains, dans tous les groupements féminins qui voudront bien les organiser. Il y a là une complément à l'instruction, reçue jadis à l'école, qui devient indispensable dans notre existence précipitée, jalonnée d'accidents divers.

Mercerie - Bonneterie - Lingerie

M. MAGNIN
4, rue du Vidollet - Genève - Tél. 33 94 90

DE GENÈVE », destiné à renforcer l'action internationale de protection civile.

Le Comité international a finalement décidé de convoquer la III^e Conférence internationale de protection civile à Genève pour le printemps 1958. Cette conférence qui réunira les experts de nombreux pays permettra de poursuivre l'échange d'expériences et d'opinions en ce qui concerne la protection juridique, l'évacuation et la protection sur place. Une commission spéciale traitera du problème de la mise en pratique de la protection des biens culturels.

CANTON DE VAUD

Dentelles et nappes de Gruyère
Toiles et tissages à la main

Art Rustique Suisse
H. CUÉNOUD
Av. du Théâtre 1
vis-à-vis du Théâtre
Tél. 22 31 20
Lausanne

Travail artisanal du pays
Blouses paysannes
Pailles festonnées
Vêtements et bois sculptés
Grand choix de foulards imprimés
avec plan de Lausanne et autres
Santons suisses et valaisans

Tout pour le renouvellement de votre linge de maison et trousseau; bonnes qualités
Monogrammes main et machine

Frey-Wicky Trousseaux
Rue de Lausanne 13 - VEVEY

Spécialité: La fiche comptable

Impimerie Th. Ebechard

LAUSANNE
Terreaux 8
Téléphone 22 33 83

Pour vous Mesdames
La maison spécialisée

CORSETS BABY
vous rendra la taille fine et souple
Sur mesure - Réparations - Transformations

M. Auras-Rossier - Ancien-Port 6 - Vevey

Epicerie fine, et
Produits de régimes

Maison JACCARD - ARDIN
VEVEY Simplon 33 - Tél. 5 22 41

Le „Mouvement Féministe“
est en vente à Genève à
la librairie Payot, au Molard,
et à la librairie Jullien,
au Bourg-de-Four.

RÉUNIONS ET CONFÉRENCES

Du 13 juillet au 1er septembre.

Genève: Union des femmes, rue Etienne-Dumont 22. Le local sera fermé.

Du 28 juillet au 2 août

Maryland (Etats-Unis): Fédération internationale de l'Enseignement ménager, 9^{ème} Congrès.

Genève, fin juillet

Alliance Internationale des femmes
Droits égaux, responsabilités égales

Mercredi 24 juillet

Genève: Maison Internationale des étudiants, rue Daniel-Colladon 2, 21 heures, Réception de l'Alliance par l'Association suisse pour le suffrage féminin.

Jeudi 25 juillet

Séances du Conseil économique et social au Palais des Nations.

Vendredi 26 juillet

Institut des Hautes Etudes Internationales, rue de Lausanne 132.

Rapport de la Commission des droits économiques de l'Alliance, par Mme Casinada. Conférence de Mme A. Figueroa, directrice du Département du travail des femmes au B.I.T.: A travail égal, salaire égal.

Samedi 27 juillet

Matin: Rapport des Relations humaines par Mrs Corbett Ashby.

Après-midi: excursion à Coppet.

Dimanche 28 juillet

Droits égaux à l'éducation, par Mme Bush, Droits civils et politiques, par Mme Lehmann, Egalité de la morale, par Miss Collison.

(Demandez le programme définitif à Mme Prince, chemin Georg 27, Petit-Saconnex.)

IMPRIMERIE NATIONALE — GENÈVE

